



RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER TERRITORIAL EN ARBITRAGE

Contrat à Durée Indéterminée

Dans le cadre de ses activités, le District de Football du Morbihan recherche un conseiller territorial en arbitrage à compter du 1^{er} septembre 2025.

DESCRIPTION DU POSTE

Le conseiller territorial en arbitrage (CTA) est placé sous l'autorité hiérarchique du Président de District en lien avec le Président de la commission départementale d'arbitrage (CDA) et en collaboration avec l'équipe technique régionale en arbitrage (ETRA).

Il est chargé de :

- développer et mettre en œuvre la politique départementale de l'arbitrage dans les domaines de la formation, du recrutement, de la détection et de la fidélisation des arbitres ;
- mener conjointement avec la Ligue et ses conseillers techniques régionaux en arbitrage (CTRA), et les conseillers territoriaux en arbitrage (CTA), des actions techniques et assurer l'animation sur le territoire départemental ;
- venir en soutien des clubs dans le cadre de l'accompagnement à la sensibilisation à l'arbitrage et aider dans leurs missions, les bénévoles de la CDA.

MISSIONS PRINCIPALES

- Promouvoir l'arbitrage.
- Favoriser le recrutement, la formation et la fidélisation des arbitres.
- Détecter, former et suivre les arbitres pouvant accéder aux compétitions régionales, avec la CDA.
- Accompagner et former les observateurs d'arbitres.
- Prospecter dans les établissements d'enseignement (collèges, lycées, universités, CFA).
- Organiser et uniformiser les stages et la formation continue (en relation avec la CDA).
- Suivre la gestion et la désignation des nouveaux jeunes arbitres.
- Accompagner et former les tuteurs d'arbitres.
- Former les arbitres bénévoles de clubs et les arbitres assistants bénévoles de clubs.



- Organiser et assurer les sessions de formations initiales en arbitrage (FIA) en collaboration avec la CDA
- Mettre en place et animer des réunions dans les clubs (sensibilisation à l'arbitrage, suivi des référents « Arbitres » dans les clubs, intégration des arbitres dans les clubs).
- Contribuer aux travaux de l'ETRA.
- Valoriser l'arbitrage au sein du programme éducatif fédéral (PEF), intervenir auprès des différents acteurs du football, participer aux formations et recyclages des éducateurs.
- S'associer à l'équipe technique départementale (CTD, etc.).
- Contribuer à la communication, à l'image de la fonction d'arbitre et abonder la rubrique « Arbitrage » sur le site Internet (en relation avec le service communication).
- Adhérer et participer à la politique générale de la Ligue et du District, notamment par des missions concernant la prévention, la lutte contre les incivilités et le plan d'engagement sociétal de la FFF.
- Contribuer, ponctuellement et le cas échéant, à des missions régionales, voire nationales, sur le développement de l'arbitrage.
- Participer à la gestion hebdomadaire de l'arbitrage départemental : relance des dossiers médicaux etc.
- Coordonner le processus de désignation des arbitres : lien avec les désignateurs bénévoles, réflexion sur un outil d'automatisation
- Accompagner les clubs en infraction au statut de l'arbitrage

PROFIL ET COMPETENCES RECHERCHEES

- Aptitudes à la réactivité et au travail en équipe
- Dynamique et méthodique
- Qualités pédagogiques
- Adaptation et disponibilités professionnelles importantes (notamment les week-ends)
- Mobilité géographique dans le département
- Expérience dans l'arbitrage et maîtrise des lois du jeu
- Maîtrise des outils informatiques et de montage vidéo



CONDITIONS CONTRACTUELLES

Contrat à durée indéterminée à temps plein

Le niveau de classification du poste correspond au Groupe C de la CCPAAF.

Poste basé au siège du District de Football du Morbihan – 20 Rue Jean Morvan 56150 BAUD

Les entretiens auront lieu le 4 ou le 8 juillet 2025.

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Les missions seront exercées sous l'autorité hiérarchique du Président.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature (lettre de motivation et CV) doit être adressé au District de Football du Morbihan – 20 rue Jean Morvan 56150 BAUD ou à amaris@foot56.fff.fr avant le 30 juin 2025.